

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 411 rapportant un arrêté (l'interdiction de séjour

n° 411

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 30 mars 1946
Numéro JO n° 3 du 31/03/1946	Date du numéro 31 mars 1946

TEXTE INTÉGRAL

L'article 3 de l'arrêté n° 762 du 24 septembre 1943 interdisant pendant dix ans le séjour du cercle de Djibouti aux familles de Abdoulah Ali Mohamed Houmed et Mahmoud Goudi est rapporté.